

LE SUIVI DE MA DEMANDE D'INDEMNISATION



EN TANT QUE SINISTRÉ, JE SUIS INFORMÉ QUE LA CALAMITÉ EST RECONNUE

JE PRÉPARE MON DOSSIER ET J'INTRODUIS MA DEMANDE D'AIDE À LA RÉPARATION.



MES BIENS SONT-ILS ASSURÉS ?

OUI JE CONTACTE MON ASSUREUR AVANT DE COMPLÉTER LE FORMULAIRE

JE NE PEUX INTRODUIRE LA DEMANDE QUE POUR LES BIENS QUI M'APPARTIENNENT

ATTENTION AUX DÉLAIS



L'ACCUSÉ DE RÉCEPTION CONTIENT :

- MON NUMÉRO DE DOSSIER
- LE NOM ET LES COORDONNÉES DE MON AGENT TRAITANT

MON DOSSIER EST ANALYSÉ PAR LE SERVICE RÉGIONAL DES CALAMITÉS. ON M'INFORME S'IL EST COMPLET OU INCOMPLET ET S'IL RÉPOND AUX CONDITIONS OU NON.



OPTIONNEL

SI MON DOSSIER EST INCOMPLET, JE FOURNIS RAPIDEMENT LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS DEMANDÉS.

OPTIONNEL

UN EXPERT VÉRIFIE ET ESTIME MES DOMMAGES. IL PEUT ME CONTACTER AU BESOIN.

SI MA DEMANDE EST REJETÉE, ON M'EXPLIQUE POURQUOI. ON ME DIT COMMENT JE PEUX CONTESTER.

OPTIONNEL

SI MA DEMANDE EST ACCEPTÉE, JE FOURNIS UNE COPIE DE MA CARTE BANCAIRE OU MON RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE POUR RECEVOIR L'ARGENT.

SONT DÉDUITS :

- UNE FRANCHISE DE 249,99€
- L'INTERVENTION DE L'ASSURANCE